

 uniterre



MAI 2019

N° 2 64^E ANNEE

JAB 2518 NOOS

WWW.UNITERRE.CH

LE BAS DE LAINE
éditorial

LA POULE AUX OEUFS D'OR
et la problématique des coqs frères

DEUX VISITES DE BERGERIE
Partenaires de la nature

NE PAS SE LAISSER MANGER
Valorisation de la laine

PETITION LAIT
Signez maintenant

LE JOURNAL PAYSAN INDÉPENDANT



LE BAS DE LAINE

EDITORIAL

ULRIKE MINKNER
PAYSANNE, SECRÉTAIRE D'UNITERRE

Le nombre d'éleveuses et éleveurs d'ovins ne cesse de diminuer. La viande d'agneau est très populaire, mais environ la moitié de la consommation est importée. Au premier semestre 2016, ce chiffre atteignait 4035 tonnes. 60 pour cent des importations proviennent de Nouvelle-Zélande ou d'Australie. Ce sont surtout les morceaux nobles que l'on mange en Suisse. La production indigène, en revanche, est en baisse ; en 2015, elle représentait 4 415 tonnes. En Suisse, l'agneau est surtout consommé au printemps et en automne après l'alpage. Beaucoup de gens ne savent pas que la viande a aussi une saison. Les contributions de la Confédération à la transformation de la laine, ces dernières années, ont au moins empêché que la laine ne devienne un déchet en Suisse. Aujourd'hui, ces contributions sur le recyclage font à nouveau l'objet d'un débat. Une mauvaise idée et une mauvaise nouvelle pour les nombreuses initiatives, petites et grandes, qui ont essayé avec créativité de rendre la laine populaire en tant que produit naturel suisse.

Non, les moutons ne sont pas bêtes. En troupeau, les moutons valorisent de manière idéale nos Alpes et de nombreuses petites "parcelles marginales". Ce sont des animaux attachants qui ont un lien étroit avec leur progéniture et leurs congénères.

Mais attention, il faut veiller à distinguer le vrai mouton du loup déguisé en agneau ! Au risque de se mettre en péril.

L'ex-conseiller fédéral, M. Schneider-Amman fait partie de la deuxième catégorie. Sous son apparence affable, il a néanmoins défendu une politique libérale très dure privilégiant les intérêts des compagnies suisses, reléguant l'éthique et la morale à un rang secondaire – et mêmes les voix critiques ont relevé qu'il a su redonner le sourire à l'économie suisse. Au cours de son mandat de ministre de l'Économie, M. Schneider-Amman a conclu des accords de libre-échange avec 11 pays, dont le plus récent avec l'Indonésie. Les problèmes liés à la déforestation des forêts tropicales ont, une fois de plus, été occultés par les intérêts des entreprises (notamment agro-alimentaires, agro-chimiques). Pour M. Schneider-Amman et les lobbyistes, ces accords permettront de développer des affaires très lucratives pour la Suisse. Reste à voir aussi comment ces buts économiques pourront être conciliés avec les objectifs climatiques.

M. Guy Parmelin a repris le dossier économique à la suite de M. Schneider-Amman. Un successeur à la tête de l'Office fédéral de l'agriculture est également recherché, pour remplacer le directeur actuel, M. Lehmann. On peut changer les têtes, mais il faut plus que cela pour mettre la politique agricole sur une nouvelle voie. •

LES MOUTONS DU MOIS

Aux antipodes de la vision d'Uniterre, notre grand distributeur préféré s'accapare les moyens de production, augmente les effectifs et domine quasiment toute la chaîne de production du poulet. Ne devrait-on pas s'en méfier ?

LA POULE AUX OEUFS D'OR

VANESSA RENFER
PAYSANNE, SECRÉTAIRE D'UNITERRE

La viande de poulet a la cote en Suisse. Elle est peu chère en regard du bœuf ou du veau, et jouit d'une bonne image auprès de la population, sans doute meilleure que celle de la viande de porc. L'on peut y voir un effet extrêmement positif des nombreux efforts consentis par l'ensemble de la branche, qui placent la Suisse très en avance sur ses concurrents directs : les batteries de poules ont été interdites il y a de cela 37 ans, et les conditions de détention s'améliorent, avec la généralisation progressive des jardins d'hiver, voire des aires de sortie. Le point noir de l'élevage de volaille en Suisse reste qu'il s'agit d'une production hors-sol, dans la mesure où le fourrage est totalement industriel et que ses matières premières sont en partie étrangères, avec toutes les questions que cela pose : moyen de production des céréales et transports intercontinentaux.

Dans ce marché, la Migros a su se tailler peu à peu la part du lion. Non seulement ses points de vente lui assurent une très grande part du marché suisse, mais elle a également infiltré la chaîne de façon verticale, en étant présente à quasiment tous les échelons. De la détention des souches parentales à la commercialisation du produit fini, elle assure également la production des poussins et l'abattage ainsi que la découpe des volailles. Aujourd'hui, le seul échelon qui lui manque, c'est celui de la production d'aliments. En plein milieu de cette chaîne, les producteur.trice.s affiliés effectuent le travail d'élevage et d'engraissement.

INTÉGRATION VERTICALE DE LA FILIÈRE

De l'avis même des productrices et producteurs qui travaillent en partenariat avec Migros, cette solution est tout à fait satisfaisante. Ils ont le sentiment d'être entendus et respectés dans leurs revendications. Ils estiment que leur travail est équitablement rémunéré et ils sont assurés que leur production sera entièrement écoulee. En effet, si la Migros livre 10'000 poussins à un.e paysan.ne, il est assuré qu'elle reviendra les chercher le moment venu. De ce point de vue, il y a une bonne gestion des quantités et c'est un point positif. Il faut savoir en outre que la production indigène couvre bon an mal an quelque 57% de la consommation, et qu'elle provient essentiellement de fermes détenant entre 5'000 et 18'000 poulets par lot.

Cette façon de travailler n'est pas sans éveiller une certaine méfiance. En effet, si les productrices et producteurs de volaille semblent satisfaits de leur sort et acceptent sans rechigner la mainmise de Migros, une tentative de démarche similaire a occasionné une forte levée de bouclier du côté des engraisseurs de bœuf de pâturage bio. Cela a même donné lieu à la destitution du président de leur organisation, et à la reprise en main de leur destin. Les producteur.trice.s ont envoyé un signal fort, la Migros ne peut et ne doit pas s'accaparer toute une chaîne de production. Cette pratique a un nom : le monopole. Et les paysan.ne.s le savent bien, le monopole est dangereux. Quelle a été alors la réponse adéquate ? L'union de leurs forces, pour imposer le respect de leurs conditions.

Parallèlement, si la Migros offre en Suisse une image relativement propre de la production de poulets, elle a quand même trouvé le moyen, pardon pour cette expression, de ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier. Une partie de la viande de volaille mise en vente en Suisse provient d'élevages étrangers, typiquement de Hongrie. On nous certifie que les conditions de détention sont conformes aux standards suisses, mais avec des fermes qui peuvent détenir jusqu'à 100'000 poulets. La différence majeure, c'est que ce sont des éleveurs et des bouchers hongrois qui sont rémunérés. Une habile délocalisation qui présente une éthique de façade mais qui n'a rien de durable, car elle mène à la destruction de l'agriculture paysanne locale, et fait fortement concurrence à la viande suisse.

ET LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE DANS TOUT ÇA ?

Transparence dans la formation des prix, exploitations nombreuses et diversifiées, revenu équitable, autonomie, tels sont quelques-uns des maître-mots auxquels on pense quand on évoque la souveraineté alimentaire. La façon de travailler de la Migros permet-elle d'y répondre ?

Notre impression est mitigée. L'avantage de travailler de cette façon est la gestion des quantités, la garantie de l'écoulement (au contraire de la situation des porcs, par exemple), et la négociation des prix en commun. Il semble que ce soit un modèle qui fonctionne dans de très nombreux pays dans le monde.

C'est donc un modèle qui convient à la production industrielle, ou semi-industrielle, car les contrats portent sur de grandes halles et un nombre élevés de poussins par série, des quantités que seuls de grands abattoirs, et partant, de grands distributeurs, peuvent absorber facilement. Soit. Appelons cependant de nos vœux que la production de poulets ne passe pas uniquement par ce canal, car les familles paysannes ont une belle carte à jouer en proposant à la vente au niveau local un produit plus typique, pas forcément plus cher qu'en grande surface, et où l'intégralité du fruit de leur travail leur reviendra. La souveraineté alimentaire demande de la variété dans les types de ferme présentes sur le territoire, et la pression citoyenne se révèle de plus en plus forte à l'égard de fermes trop grandes.

LA PROBLÉMATIQUE DES COQS FRÈRES

La question fait débat ces dernières semaines en Suisse. Que faire des poussins mâles, frères des poules pondeuses, qui naissent chaque année par millions en Suisse (et dans le monde) ? A l'heure actuelle, ils sont éliminés sitôt que leur sexe est déterminé, soit au plus tard le lendemain de leur éclosion. En effet, il y a une corrélation génétique négative entre la production d'œufs et la production de chair. Les coqs frères engraisent mal, très lentement et consomment une énorme quantité d'aliment pour ce résultat médiocre. Le poids à l'abattage, même après plusieurs mois d'engraissement, reste faible, et l'aspect de la carcasse est aux antipodes de l'image habituellement véhiculée par le poulet, bien dodu. Deux solutions se dessinent pour sortir de cette impasse : soit orienter la production vers des races à deux fins, comme c'est le cas chez les vaches, ou alors déterminer le sexe du poussin dans l'œuf ; des techniques existent mais elles sont encore à l'étape de tests et elles coûtent chers. Un essai de commercialisation de poulets et d'œufs issus d'une race à deux fins est mené par la Coop depuis 2014, et il rencontre un certain succès. Les consommatrices et consommateurs doivent accepter de payer plus chers leurs œufs pour soutenir l'engraissement des coqs frères. En attendant, la Suisse veut interdire le broyage des poussins mâles, tout en continuant d'autoriser la mise à mort par gazage. Selon les responsables de couvoirs, le broyage n'est de toute façon plus pratiqué en Suisse, et ce depuis plus de 10 ans. Ce problème sérieux est sans doute une opportunité pour remettre en avant l'impressionnant pool génétique des volailles, car les passionnés ont su conserver des races fermières traditionnelles qui offrent de nombreux atouts lorsqu'on veut bien envisager un modèle autre que le productivisme à tout-va. Cependant, il faut également prendre en compte l'utilisation des ressources en protéines végétales, et imaginer un système où la production de poulets concurrence le moins possible l'alimentation humaine. C'est donc un tout nouvel équilibre qu'il s'agit de trouver, et c'est délicat. •

HUILE DE PALME: LE MAUVAIS CHOIX

ULRIKE MINKNER
PAYSANNE, SECRÉTAIRE D'UNITERRE

HUILE DE PALME: CHRONOLOGIE D'UNE PESÉE D'INTERÊT ER-RONÉE. En février 2018, 140 conseillères et conseillers nationaux acceptent la Motion Grin demandant au Conseil fédéral d'exclure l'huile de palme de l'accord de libre-échange avec la Malaisie. Un succès pour la coalition suisse sur l'huile de palme.

En septembre 2018, le Conseil d'État rejette la motion (21 voix contre et 20 voix pour) à cause de la voix prépondérante de la présidente Mme Keller-Sutter. En décembre 2018, le Conseiller fédéral Schneider-Amman signe l'accord de libre-échange avec l'Indonésie.

Début 2019, le Conseil d'État délibère sur l'initiative du canton de Genève et celle du canton de Thurgovie avec la même demande, soit l'exclusion de l'huile de palme de l'accord de libre-échange avec la Malaisie. Les deux initiatives sont refusées, parce que l'UDC, le PDC et le PBD ont changé d'opinion. La NZZ commente : « Les paysan.ne.s ont abandonné la gauche et les verts ». Pourtant, l'Union suisse des paysans est membre de la coalition sur l'huile de palme et elle a soutenu la demande d'exclusion de l'huile de palme des accords de libre-échange. Apparemment, ce soutien a été abandonné. Et la NZZ commente : « Les paysans ont reçu ce qu'ils voulaient. Le Conseil national a décidé d'accorder au Conseil fédéral le droit de faire des concessions à la Malaisie, à condition de ne pas concurrencer les producteurs suisses d'huile. À la demande du PS et des Verts, le Conseil fédéral doit également prévoir des dispositions en matière de commerce équitable d'huile de palme. Cependant, le contenu de ces dispositions est encore vague. » Selon la NZZ, Madame Badran (PS) aurait dit à l'agriculteur Aebi : « Maintenant que le revenu des paysans suisses est assuré, le sort de la forêt vierge vous indiffère ! » Selon les informations de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), nous détruisons CHAQUE SECONDE une surface équivalente à la moitié d'un terrain de football, soit 13 millions d'hectares de forêt par année à l'échelle mondiale, la plus grande partie de ces forêts se trouvant dans les pays en voie de développement dans les régions tropicales.

Apparemment, les Messieurs et les Dames à Berne ignorent l'urgence de s'attaquer aux problèmes climatiques et l'importance de la forêt vierge pour le climat. L'USP ne peut pas demander aux consommatrices et consommateurs d'être solidaires avec la paysannerie suisse, si en contre-partie, elle ne témoigne pas de plus de solidarité envers les paysan.ne.s et les populations rurales des pays du Sud. •

Rencontre avec des éleveurs de moutons qui pratiquent la vente directe: discussion sur leurs valeurs et motivations, sur leurs stratégies de gestion de leur domaine et de commercialisation de leurs produits

DEUX VISITES DE BERGERIE

DOSSIER ÉLEVAGE DE MOUTONS

MICHELLE ZUFFEREY
SECRÉTAIRE D'UNITERRE

LA BERGERIE, BIÈRE

La famille Müller a développé sa stratégie autour de l'idée de la maîtrise de toute la chaîne de production et de la valorisation optimale des pâturages secs, dans le sens qu'il ne fait pas de l'entretien du paysage, mais utilise les surfaces de manière extensive dans un but productif. Pour rendre cette démarche possible, il a développé des collaborations avec des collègues agriculteurs et construit petit à petit une commercialisation de la viande auprès des restaurateurs et d'une clientèle privée fidèle.

LA VISION. Matthieu Müller explique qu'il pratique une forme de pastoralisme. Les surfaces extensives s'y prêtent bien. Le troupeau est ainsi nomade entre le désherbage de vignes, les surfaces d'exploitations, les surfaces maigres de la région lémanique et les alpages. La valorisation optimale de la biodiversité est au coeur de sa stratégie : elle permet d'avoir non seulement des animaux en bonne santé mais aussi de maintenir la richesse biologique des pâturages secs, ce qu'il qualifie comme « un système cohérent, car pour moi, notre activité doit être liée à la finalité d'avoir comme résultat un produit agricole, soit une succulente selle d'agneau. Sans cela, tôt ou tard, les terrains seront abandonnés ».

LA GESTION DU TROUPEAU. Durant l'agnelage, les animaux sont dans la bergerie et le parc alentour, puis, pendant environ 3 mois, le troupeau pâture sur des surfaces SAU puis dans des vergers hautes tiges et les vignes. Il passe aussi quelque 180 jours à l'alpage, sans clôture, mais gardé par un berger et ses chiens. Cette manière de faire est « chère », car elle implique du travail pour déplacer les moutons, faire les clôtures, aller les contrôler, etc. Il met les chèvres dans les endroits où il y a des besoins spécifiques de débroussaillage.

LE LIEN AVEC LE TERROIR. Matthieu Müller ne cherche pas à « fermer ses cycles nutritifs seul, sur son exploitation, mais avec des collègues ». Il dispose d'un minimum de mécanisation, « juste ce qui est adapté à des terrains difficiles ». Concrètement cela signifie qu'il achète une partie des fourrages. Pour la période des naissances, les brebis ont besoin d'un fourrage de bonne qualité et riche, qu'il achète chez un paysan de la région. A ce moment, les brebis ont besoin de fourrage de top qualité, ce qu'il ne peut produire sur ses prairies extensives. Le foin écologique est trop pauvre pour une brebis qui allaite. Elles reçoivent également du foin et regain de l'exploitation, du maïs et des protéagineux de la région. A l'automne, pour « finir les agneaux », il ne donne pas de céréales. Ils les laissent à l'herbe. Si bien que les agneaux ont mangé toute leur vie uniquement du lait et de l'herbe. La qualité gustative de la viande s'en ressent. Le nomadisme qu'il pratique avec ses moutons peut apporter une plus-value au système agricole d'un collègue voisin, en pâturant par exemple des couverts végétaux (après les récoltes, avant la mise en place de la culture suivante). Il apporte une dynamique nouvelle dans les vignes et les vergers (engrais animaux, désherbage, réduction des fauches mécaniques).

LA VENTE DIRECTE. La majorité de la viande part en vente directe. Cette activité est un métier supplémentaire pour Cornelia et Matthieu Müller et cela représente une charge de travail importante mais concentrée sur environ quatre mois par an. Cornelia Müller gère le site internet et le contact avec les client-e-s, ce qui est souvent un défi au quotidien, car « j'ai plusieurs casquettes et il faut jongler entre la vie de famille, les activités à la ferme et les souhaits des clients, par exemple gérer les changements de commandes ou des demandes à court terme », dit-elle.

LES ARTISANS-BOUCHERS, PARTENAIRES INCONTOURNABLES Pour la vente directe, il est essentiel qu'il y ait des abattoirs à proximité, ceci est d'autant plus important pour les animaux qui sont transportés sur de courts trajets. Matthieu Müller s'occupe des agneaux jusqu'à l'abattoir et de nouveau depuis la découpe. Il a le contrôle sur toute la transformation. La seule chose qu'il délègue c'est l'abattage. L'éleveur doit pouvoir compter sur des structures et des bouchers qui jouent le jeu. « Mais, dit-il, si on veut que les gens fassent bien leur travail et cela tout au long de la chaîne, on doit arrêter de mettre la pression sur les prix ».

LE MOT DE FIN. « Dans notre métier d'éleveur de moutons, on est habitué à recevoir des critiques de la part de certains milieux. Pourtant l'élevage ovin est le système le plus efficace pour maintenir les surfaces d'inventaire et, un troupeau bien géré, avec le suivi d'un biologiste, permet le maintien de la richesse des milieux. Je pense qu'on est des partenaires de la nature. »

LA BERGERIE, BIÈRE

- Bio Fédéral
- Cornelia et Matthieu Müller, une collaboratrice et un berger saisonnier
- Activités: élevage de moutons, chèvres. Culture d'aronia. Vente directe
- 260 brebis
- 300 agneaux
- 25 chèvres bottées et grises de montagne (ProSpecieRara)
- Culture d'aronia (7000 m²)
- 70 hectares de prairie sèche (en tâche ou SAU)
- Alpage 60 hectares

BERGERIE LE PETIT-BOUTAVANT, VAULION

Les associé-e-s de la ferme du Petit Boutavant se sont installés à Vaulion, il y a 20 ans. Ils ont commencé avec un troupeau de 20 brebis. Dès le départ, ils se sont fixés un seuil maximal de 80 bêtes. Au bout de 20 ans, ils ont atteint leur vitesse de croisière avec 70 brebis. La conjonction élevage, transformation et vente directe leur permet de vivre simplement mais bien et de valoriser de manière optimale les terres à disposition.

LES VALEURS. « On voulait vivre de manière autonome, sans patron, pratiquer une agriculture biologique, vivre sainement et se lever le matin, contents que ça tourne » dit Colette Rempé. « Oui, l'important pour nous, c'était de créer une petite structure qui fonctionne conformément au potentiel de la structure. On valorise toute la chaîne, car tout part en vente directe » renchérit Lucky Rempé. Cette manière de voir les choses permet à deux familles de travailler et de vivre en accord avec leurs valeurs. Et cette collaboration fonctionne très bien, ce qui fait dire à Pascal Viande qu'ils ont eu de la chance de se rencontrer et de partager la même vision et les mêmes intérêts.

L'ORGANISATION DU TRAVAIL. Les 2 familles se sont réparties les responsabilités, Pascal Viande est responsable des brebis et de la traite et, Colette et Lucky Rempé de la transformation et de la vente directe. Noémie Deppierraz cultive et transforme des plantes aromatiques qu'elle écoule en vente directe. Mais toutes et tous s'épaulent et se remplacent en cas de nécessité ou lors des pics de travail. Par exemple, en pé-

riode d'agnelage, moment délicat, qui demande l'attention de chacun-e, car des rondes sont nécessaires jour et nuit.

LA VALORISATION DES TERRES À DISPOSITION. Ils ont, à proximité de la bergerie, 14 parcs sur lesquels les moutons restent entre 3 et 4 jours. Ce système de rotation leur permet de laisser à chaque parcelle pâturée, 5 semaines de repos. « On rentre les brebis tous les soirs, cela minimise le risque des parasites, favorise une jolie repousse et réduit la pression sur les sols », explique Pascal Viande. Ils pratiquent le même système de rotation sur les alpages. Sur leurs parcelles en réseau de surface de promotion de la biodiversité (SBP) aucune perte de biodiversité n'a été constatée lors des contrôles au cours des dix dernières années. Leur but est d'améliorer les fourrages grossiers et valoriser de manière optimale le fourrage de la ferme.

LA MAÎTRISE DES FINANCES. Tous les revenus restent sur la ferme, car la totalité des produits sont vendus en vente directe. Ils ont défini des salaires qui leur permettent de vivre simplement. Le reste est investi pour améliorer constamment les structures. « On veut être maîtres de nos finances » dit Lucky Rempé, « et perdurer même si les paiements directs devaient diminuer ». Il faut trouver un équilibre entre ce qui est nécessaire pour vivre et ce qu'il faut pour le bien-être des animaux. Ils ont construit une nouvelle bergerie, il y a quelques années, ce fut un gros investissement, mais qui valait la peine, car il correspond à un état d'esprit, que Pascal résume par « tout ce que je fais, c'est pour que les bêtes soient bien ».

LES PERSPECTIVES POUR LE FUTUR DE L'AGRICULTURE. Il faut revenir à des exploitations plus petites et arrêter de penser que la seule solution pour perdurer c'est de devenir toujours plus grand. Ils constatent que toutes les exploitations qui font de la vente directe s'en sortent bien, parce qu'il s'agit de petites structures. Dès lors que les exploitations sont grandes, il n'est plus possible de transformer et la valeur ajoutée ne reste pas sur la ferme.

Dans un autre registre, les législateurs doivent comprendre que le métier c'est d'être paysan, transformateur et vendeur. « On n'est pas des gens de bureau. Il y a une angoisse devant l'ordinateur et c'est une pression de remplir correctement les formulaires, surtout que l'on ne fait pas ça tous les jours. On est un peu largué ! » explique Pascal Viande, sur quoi Lucky Rempé renchérit qu'« il y a une différence entre nettoyer sa fromagerie et écrire ensuite qu'on l'a nettoyée ! »

UN MOT AUX MANGEURS

Il faut acheter les produits de proximité. Il y a beaucoup de paysans qui font de la qualité !

BERGERIE LE PETIT-BOUTAVANT, VAULION

- Certification Bio Suisse
- Colette et Lucky Rempé, Noémie Deppierraz et Pascal Viande
- Activités: élevage de brebis laitière,
- Transformation et vente directe de la totalité des produits.
- Plantes aromatiques et médicinales. Transformation et vente directe.
- 70 brebis
- 100 agneaux de pâturage
- 10 relèves
- 16 hectares de pâturage



L'ARRIVÉE DE LA MACHINE À CARDER À AMSTEG DANS LE CANTON D'URI

ELSBETH ARNOLD
PAYSANNE, URNER WULLHANDWERK

Depuis bien des années, je m'intéresse à la problématique de la laine et de sa transformation. Et l'on m'a maintes fois confirmé l'utilité d'une transformation régionale dans le canton d'Uri.

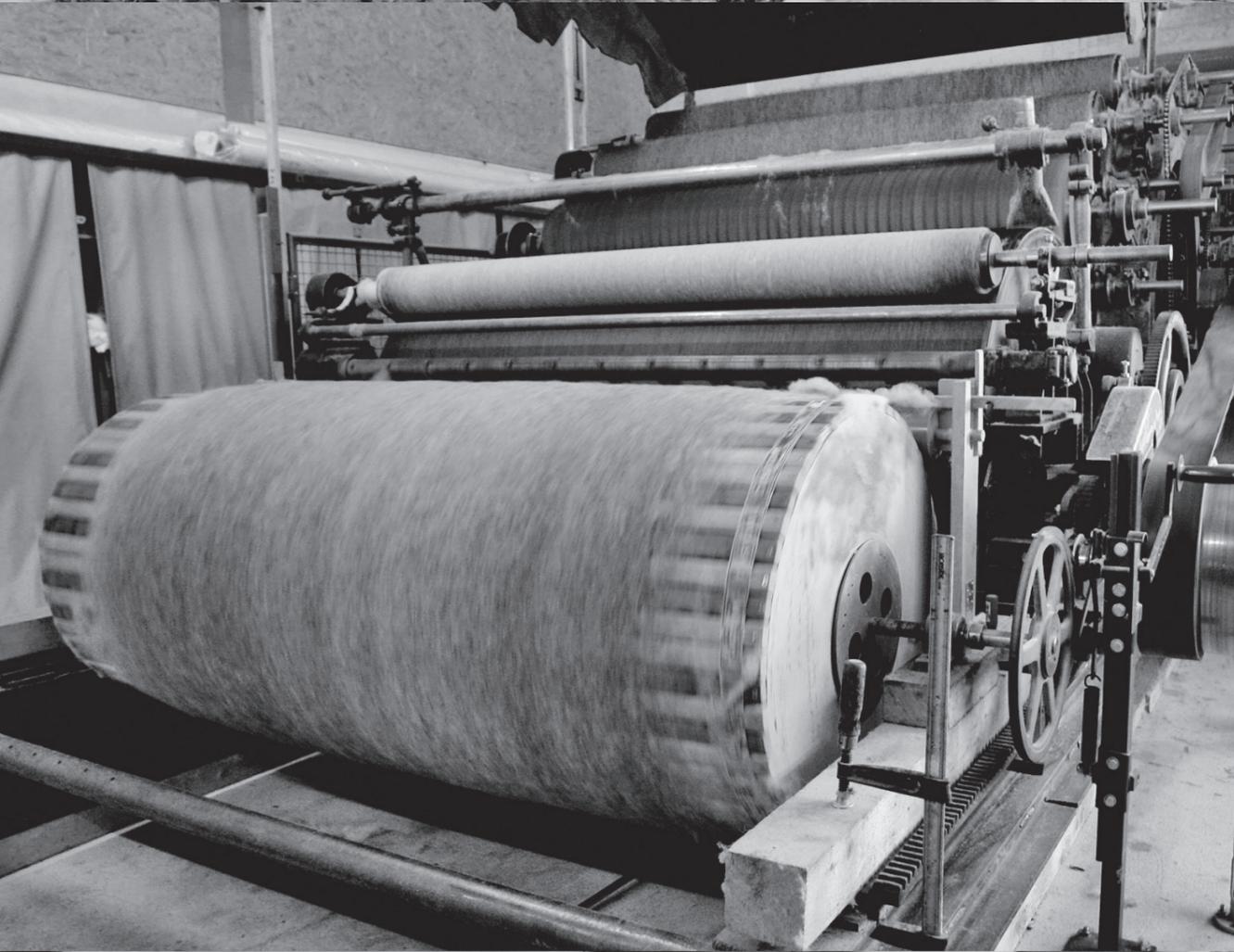
Au début de l'an 2000, un collègue qui travaille dans le domaine de la transformation de la laine m'a appris qu'une machine à carder d'occasion était à vendre. Avec une amie, nous voulions profiter de cette opportunité, puisque nous avons déjà surmonté le plus grand obstacle à l'acquisition, à savoir de trouver un local adapté : mon amie est propriétaire d'une grange inoccupée.

Une première inspection de la machine, qui se trouvait alors à Münsingen, nous a montré que nous étions dans l'erreur. Nous avons complètement sous-estimé la taille de cette machine. La grange de mon amie étant trop petite, nous devions donc chercher un local plus grand.

Notre critère le plus important quant à son emplacement était l'accessibilité pour nos fournisseurs et nos client-e-s. Idéalement, il fallait trouver un espace à proximité d'une sortie d'autoroute.

La salle de travail que nous avons trouvée à Amsteg a été aménagée avec beaucoup de soins et elle est parfaite. Mais quel travail pour y arriver ! Après maintes mesures, visites, évaluations et planifications, le grand déménagement a eu lieu le 25 mai 2000. Une grande grue sur pneumatiques a soulevé les différentes parties de la machine de 14 tonnes pour les sortir de leur ancienne place au premier étage de l'usine à Münsingen. Il a fallu faire appel à cinq personnes pour ce travail. Le 27 mai 2000, mon père a transporté l'imposante machine avec un camion-remorque jusqu'à Amsteg. La période qui suivit fut très chargée, puisqu'il fallait parallèlement faire les foin, aménager les lieux, démonter des murs, reconstruire la machine, souder, etc. Finalement, en décembre 2000, nous avons cardé notre première laine avec notre nouvelle machine. Depuis lors, nous cardons toute la laine de l'entreprise Urner Wullhandwerk et celle d'autres propriétaires de moutons.

Dans un premier temps, j'ai récolté environ 1'000 kg de laine brute (directement du mouton, après la tonte), puis jusqu'à 1'500 kg par an. Malheureusement mon chiffre d'affaires a diminué ; les raisons - moins de ventes. Sans compter le traitement du stock, depuis 3 ans j'achète encore environ 700 kg de laine brute par an. •



ODE POUR LES MOUTONS

Tous différents dans leur apparente ressemblance...
les moutons se distinguent par leur morphologie
et par leur caractère.

Il y a le curieux, le timide, l'intrépide, le méfiant...
Il faut du temps pour gagner la confiance d'un mouton,
mais lorsqu'il vous la donne alors vous découvrez un animal
sensible et réceptif, doux et apaisant.

M.Zufferey

NE PAS SE LAISSER MANGER LA LAINE SUR LE DOS

LA VALORISATION DE LA LAINE

ULRIKE MINKNER
PAYSANNE, SECRÉTAIRE D'UNITERRE

Questions à Herbert Karch, directeur bénévole chez Pro Wolle Schweiz

Pro Wolle est une organisation participative. Comment est-elle organisée et pourquoi a-t-elle été fondée?

Avec la dissolution de la Centrale nationale de laine (Inlandwollzentrale) dans le courant des réformes agraires du début du siècle, il était nécessaire d'organiser une structure de remplacement. La Confédération a introduit les contributions à la mise en valeur de la laine, en vue de défrayer les coûts de la collecte, de la transformation et de la commercialisation de la laine de mouton indigène. En réalité, elles soutiennent les prix de la laine brute en couvrant une partie des frais de tonte et cela évite aussi que la laine soit éliminée. C'est dans ce contexte-là que sont nées les organisations participatives.

Une fois de plus, ces contributions sont remises en question dans la consultation sur la politique agricole 22+. Quelle est l'importance de ces contributions pour les propriétaires de moutons ?

Avec environ 600 000 francs par an, les contributions pour la mise en valeur de la laine ne sont pas un facteur de coût majeur de la politique agricole ! Le groupe de parlementaires, qui demande la suppression de tous les soutiens du marché, vise à priori les promotions de la viande cofinancées par l'État. La suppression des contributions pour la mise en valeur de la laine n'est donc qu'un dommage collatéral. Toutefois, ces contributions sont importantes pour maintenir la mise en valeur de la laine. Elles concernent des petites entreprises rurales qui ont besoin de ces contributions pour tourner. L'ordonnance exige que les propriétaires de moutons et les entreprises de transformation de laine soient organisés en association pour assurer un cadre de collaboration des parties intéressées.

À ton avis, quel est l'avenir de détenteurs et détenteurs de moutons au vu de la situation politique en Suisse ?

Depuis 20 ans, le nombre de moutons et celui des propriétaires est en diminution constante, de façon non spectaculaire, mais tout de même d'environ 1 pour cent chaque année. C'est regrettable, car dans un pays avec de grandes surfaces d'estivage dans les montagnes et de nombreuses surfaces aux abords des zones résidentielles, le mouton a sa place et contribue à la diversité de l'agriculture. Un grand nombre de détenteurs et détenteurs de moutons gèrent de petites exploitations. Certain-e-s le font à titre accessoire sur leur temps libre. Mais toutes et tous créent des liens personnels avec la population, des liens qui, malheureusement, sont souvent sous-estimés par l'agriculture professionnelle. Il y a un potentiel de conflits dans les domaines de la protection de la nature et des grands prédateurs, mais les organisations de la branche ovine collaborent avec les associations environnementales, afin de trouver des solutions.

Apparemment, les grandes entreprises de transformation comme Swisswool et l'association fiwo ont réussi à s'établir à l'aide des contributions.

fiwo est une association qui combine la collecte et la transformation de la laine avec l'intégration sociale par le travail. Les deux aspects dépendent du cofinancement public. Sans contributions d'aide à la valorisation de la laine, fiwo aurait probablement des difficultés, alors même qu'il s'agit de l'organisation participative qui gère le plus grand volume de transformation. Elle s'est notamment spécialisée dans les matériaux isolants à base de laine. Swisswool s'est construit une bonne réputation grâce à ses idées novatrices dans le domaine textile. Par contre, je ne sais pas si Swisswool reçoit des subventions et à combien elles se montent.

Quantités et contributions

En 2018, 269 tonnes de laine lavée, soit environ 400 tonnes de laine brute, ont été recyclées via le canal de subvention de l'OFAG. La tendance est à la hausse. De plus, 400 à 500 tonnes de laine brute ont été exportées (sans subventions). On estime que 100 à 200 tonnes supplémentaires sont recyclées par des privés ou partent aux déchets.

La Confédération verse une contribution de 2 francs par kilo de laine lavée, soit 538 000 francs en 2018. Avec la contribution à l'innovation, la limite maximale des contributions est de CHF 800'000 par an.

Herbert Karch est directeur bénévole de Pro Wolle Schweiz, l'une des sept organisations participatives qui traitent avec l'Office fédéral de l'agriculture pour répartir les contributions à la mise en valeur de la laine. •

Pro Wolle: <http://www.prowolle.ch/>
Urner Wullhandwerk: <https://www.wollhandwerk.ch/>
Wollkarderei Sturzenegger: <http://www.schafwolle.ch/>
Gandtrisch Wollkarderei: <https://karderei.jimdo.com/>
Maria Kurzen Arnold: <http://www.schafwollprodukte.ch/>
Natura-Handwerk: <http://natura-handwerk.ch/>
Karden Spinnen: <http://karden-spinnen.ch/>

Association Laine d'ici: <https://www.lainesdici.ch/association>
Ass. de filature de L'Avançon: <https://www.filaturelocale.ch>
Fiwo: <https://www.fiwo.ch/>

MOUTON

Pour chercher calme et consolation,
je ne me tourne ni vers les chevaux, ni vers les bovins,
mais bien vers les moutons.

Le soir venu, lorsqu'ils sont en train de ruminer
ou de somnoler, à leur manière,
ils sont douceur, chaleur,
compréhension et empathie.

B.Hofer

PÉTITION LAIT

BERTHE DARRAS
SECRÉTAIRE D'UNITERRE

SIGNEZ MAINTENANT!

Pétition de solidarité avec les productrices et producteurs de lait pour dire stop aux aberrations du marché laitier! www.farmersolidarity.com/ch

Depuis la suppression des quotas laitiers, il y a 10 ans déjà, la production laitière suisse dépasse les quantités qui peuvent être vendues à un prix raisonnable. Et depuis 10 ans, le lait excédentaire est déposé sur le marché mondial à des prix de dumping : entre 30 et 40 cts/l, une honte, quand on sait que le coût de production d'un litre de lait en Suisse tourne autour de 1fr. De plus, le prix indicatif-A pour le lait d'industrie est aujourd'hui de 68 centimes, mais ce prix n'est jamais appliqué. Résultat : les productrices et producteurs de lait d'industrie touchent en moyenne 50cts/l de lait. Jamais le prix du lait n'a été aussi bas ! Chaque traite, matin et soir, signifie perdre de l'argent ! Pour dire stop aux nombreuses aberrations du marché laitier suisse et donner une chance de survie aux familles vivant de la production laitière, une pétition comportant quatre revendications vient d'être lancée :

- Les prix indicatifs de l'Interprofession du Lait (IP-Lait) doivent avoir valeur départ ferme (et non franco rampe*)
- Les indications de quantités pour la segmentation doivent être faites obligatoirement en kilos
- La segmentation doit aussi s'appliquer à l'échelon producteur – acheteur de lait
- La livraison de lait en-dessous du prix indicatif-A doit être volontaire pour les productrices et producteurs

*Franco rampe signifie le prix transport compris jusqu'à la laiterie ou l'usine de transformation.

CETTE PÉTITION FAIT PARTIE D'UNE CAMPAGNE qui sera lancée très prochainement à l'échelle européenne et destinée à toutes les productrices et producteurs de lait européen. En effet, la surproduction laitière et ses conséquences néfastes concernent toute l'Europe. La pétition est initiée par l'EMB (European Milk Board), représenté par Uniterre et Big-M pour la Suisse. Ces signatures doivent appuyer trois initiatives cantonales soumises par les cantons de Fribourg, de Genève et du Jura demandant une gestion des volumes de lait produits ainsi que du prix du lait.

Cette pétition est destinée en premier lieu aux productrices et producteurs de lait mais les signatures des consommatrices et consommateurs sont bienvenues. Un soutien large est nécessaire pour imposer un débat aux chambres fédérales et pour changer la situation actuelle ! Alors, signez et diffusez le plus largement possible autour de vous ! Merci de votre soutien ! •

Retrouvez plus d'explications sur la pétition, également sur www.farmersolidarity.com/ch



ABUS DES MULTINATIONALES : UNE RÉALITÉ QUI DOIT CHANGER

LE COMITE D'INITIATIVE POUR DES MULTINATIONALES RESPONSABLES

Cours d'eau pollués, vente de produits toxiques, travail des enfants : certaines multinationales suisses se comportent de manière inacceptable. L'initiative pour des multinationales responsables veut mettre un terme à ces pratiques.

En début d'année, on apprenait que le géant minier suisse Glencore avait délogé par la force des paysannes de leurs terres pour pouvoir agrandir sa mine au Pérou. À l'automne passé, la firme bâloise Syngenta était pointée du doigt pour avoir vendu à des agriculteurs indiens un pesticide non autorisé depuis longtemps en Suisse pour sa toxicité. Jusqu'à quand continuera-t-on d'accepter que certaines multinationales éclaboussent la réputation de la Suisse en violant les droits humains en toute impunité ?

Malgré la pression grandissante des médias et de l'opinion publique, certaines sociétés persistent à jouer les mauvais élèves et fermer les yeux sur les abus commis dans leurs filiales à l'étranger. Les dirigeants d'entreprises savent parfaitement où se situent les problèmes dans leurs activités, mais valorisent avant tout le profit au détriment de l'être humain ou de l'environnement. Ainsi, Glencore a engendré des bénéfices de 5.7 milliards de dollars en 2017, mais ne prend toujours pas de mesure pour remédier à la pollution de l'eau engendrée par l'une de ses mines en Colombie, alors que les communautés alentour en dépendent pour leur survie. Valcambi, une entreprise tessinoise, a importé de l'or en provenance du Togo sans s'étonner que le Togo ne soit pas un pays producteur d'or. En y regardant de plus près, l'entreprise aurait facilement remarqué que l'or était en réalité importé de mines du Burkina Faso, où des enfants travaillent dans des conditions dangereuses. Ces pratiques peuvent et doivent être évitées. Ces multinationales doivent assumer les conséquences de leurs actes.

Il est de notre responsabilité en Suisse d'exiger des multinationales sur notre territoire d'agir en accord avec les droits humains et l'environnement. C'est pourquoi Uniterre s'est engagée au sein de la coalition et mène campagne pour une meilleure responsabilité des entreprises. La votation aura lieu l'année prochaine, et pour la gagner, il est crucial de mener une campagne de longue durée au plus près des habitants, afin de contrer le puissant lobby des multinationales. Seul l'engagement de milliers de citoyens pourra faire la différence !

Envie de vous engager pour l'initiative ?
Commandez un drapeau ou un sac gratuitement
sur le site de l'initiative:
www.initiative-multinationales.ch

MERCI MAX

FABIENNE TÂCHE
MEMBRE UNITERRE SECTON FRIBOURG

Après de très nombreuses années à la tête d'Uniterre Fribourg, Max Fragnière a démissionné lors de l'assemblée du 12 février dernier.

Tombé dans la défense professionnelle très tôt, comme Obélix dans la marmite, Max n'a jamais eu besoin de potion magique pour être de tous les combats. Du blocage des routes, des transformateurs, en passant par les manifs à Berne ou ailleurs, il est toujours là, fidèle dans la revendication de justes prix pour des produits de qualité.

L'action menée à La Maison du Gruyère à Pringy reste un des éléments marquants de cette vie de lutte. Le 18 mai 2009, l'état-major de la FSFL (Fédération des sociétés fribourgeoises de laiteries) et des représentants des groupes de négociations sont « bloqués » dans une salle de conférence durant quelques heures pour une négociation sur le prix du lait. Pour lever le blocage, ils promettent la tenue d'une assemblée extraordinaire, promesse non tenue d'ailleurs. La justice fribourgeoise, elle, avait choisi et condamné 4 membres d'Uniterre, dont Max, sur les quelques 150 à 200 membres présents, pour séquestration et tentative de contrainte. Elle a privilégié la voie de la répression pour empêcher les paysans de revendiquer leurs droits, c'est bien dommage.

La grève du lait, en juin 2010, restera un élan de solidarité et une certaine prise de conscience. Pour Max, Pringy et la grève du lait auraient mérité de porter des fruits parce qu'elles montraient la solidarité de la profession. Quand la Cremo se souciait encore des laiteries et pas que des industriels, Max avait planché, avec Fernand Cuhe et d'autres sur le projet de l'Interprofession du Gruyère.

On le retrouve aux manifestations paysannes à Bruxelles, en septembre 2015, pour montrer la solidarité de la Suisse envers les collègues européens, en janvier 2016, à Rome, avec la plateforme européenne du lait (EMB), pour porter un message commun au Pape François.

Le schéma est toujours le même. La profession de paysan, la seule indispensable, puisqu'elle est à l'origine de la nourriture, ne nourrit pas ses gens. Ce sont toujours les acheteurs, les agro-industriels, et toutes les personnes qui gravitent en aval, qui en profitent pour se faire des marges scandaleuses et s'accaparer la part qui devrait financer le salaire de l'agriculteur. Ce n'est qu'en s'unissant au-delà des filières, au-delà des frontières, que le monde agricole aura une chance de faire reconnaître son travail et le droit à une juste rémunération.

Solidarité, c'est le souhait de Max pour un réveil du monde paysan. Les jeunes générations hésitent à reprendre le do-

main au vu des exigences de la profession et du manque de revenus. L'article 104 de la Constitution est clair, le Conseil fédéral doit en prendre acte et le faire respecter. L'OFAG ne peut pas tenir compte que du quart supérieur des comptabilités agricoles pour calculer le revenu agricole et justifier ainsi l'immobilisme du Conseil fédéral.

La sécurité alimentaire a été plébiscitée. Max espère néanmoins que la Suisse fera un pas de plus et intégrera le concept de la souveraineté alimentaire qui replace l'homme au centre de la création. Beaucoup reste à faire et il souhaite que les jeunes s'investissent.

Pour la section Fribourg, le défi relevé avec Laurent Curty qui reprend la présidence et compte bien poursuivre dans la lignée de son prédécesseur. Avis aux amateurs, il y a encore de la place pour toute personne qui se sent concernée par l'agriculture.

Merci à toi Max pour ton indicible engagement. •

EXTRAITS DE LA DÉCLARATION SUR LES DROITS DES PAYSANS ET DES AUTRES PERSONNES TRAVAILLANT DANS LES ZONES RURALES

Article 14

4. Les États prendront toutes les mesures nécessaires pour :

a) Prévenir les risques pour la santé et la sécurité découlant des technologies, des produits chimiques et des pratiques agricoles, y compris en interdisant et en restreignant leur utilisation ;

POLITIQUE COMMERCIALE : DROIT DANS LE MUR

RUDI BERLI
SECRÉTAIRE D'UNITERRE

Le 19 décembre 2018, le Conseil fédéral a ouvert la procédure de consultation sur l'avant-projet de loi fédérale relative à l'approbation des accords de libre-échange. Ce projet prévoit la suppression de la soumission au référendum facultatif des accords de libre-échange. Le prétexte invoqué pour ce démantèlement des droits démocratiques est la "lenteur administrative", une "dilution politique" et "l'influence négative sur l'attrait de la place économique et la réputation de partenaire". Si on comprend bien la logique du Conseil Fédéral autant supprimer directement la démocratie. Uniterre se positionne très fermement contre ce projet qui veut limiter les droits démocratiques sur des questions qui touchent les bases de notre vie dans la société.

Les accords de libre-échange ont eu un impact global extrêmement négatif, notamment en termes de dégradation des conditions de travail, mais aussi de destruction environnementale. Aujourd'hui, il est question d'intégrer des critères de durabilité dans ces accords de libre-échange. Mais la logique commerciale dominante, qui s'appuie sur une mise en concurrence acharnée, assigne d'emblée une fonction d'alibi à ses prétendues bonnes intentions. Le droit au travail et aux moyens de production, la protection de l'environnement et un développement porteur d'avenir sont les éléments clés des relations commerciales et pas un annexe en bas de page.

Bien que la planète surchauffe, la Suisse accélère la cadence des négociations sur de nouveaux accords de libre-échange (Indonésie signé en attente de ratification, Malaisie, Mercosur, Etats-Unis, Accord cadre avec l'UE). Chacun de ces projets porte atteinte à la Constitution, à la sécurité et à la souveraineté alimentaire. Que faudra-t-il comme pression populaire pour faire comprendre à notre gouvernement que le local vaut mieux que le global au niveau des transports de marchandises, au niveau environnemental et au niveau de la protection des salaires et des revenus suisses ? Les accords de libre-échange sont une régression par rapport à un système douanier différencié, démocratiquement instauré et qui peut à tout moment évoluer et être adapté. •

EXTRAITS DE LA DÉCLARATION SUR LES DROITS DES PAYSANS ET DES AUTRES PERSONNES TRAVAILLANT DANS LES ZONES RURALES

Article 2

5. Les États prendront toutes les mesures nécessaires pour faire en sorte que les acteurs non étatiques qu'ils sont à même de réglementer, tels que les particuliers et les organismes privés, ainsi que les sociétés transnationales et les autres entreprises commerciales, respectent et renforcent les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales.

RESPIBOL BOLUS aux plantes



Soutien respiratoire
veaux, élevage et engraissement



LGC SA
1627 Vaulruz

026 913 79 84
www.lgc-sa.ch



Uniterre utilise les logiciels Crésus. Et vous ?
Crésus Comptabilité, Crésus Salaires et Crésus Facturation : le trio gagnant
Avec plan comptable pour l'agriculture. www.cresus.ch



SOUTENEZ UNITERRE !

Encarté dans ce journal, vous trouverez un BVR pour faire un don à UNITERRE.

Depuis l'an dernier vos dons sont déductibles des impôts !

SOUTENEZ-NOUS !

Banque Raiffeisen Broye Vully Lacs
1564 Domdidier
CCP de la Raiffeisen 17-1378-2
IBAN : CH18 8013 9000 0228 4966 7
Uniterre - av. du Grammont 9 - 1007 Lausanne

DOSSIER PÉDAGOGIQUE LAIT

La production de lait en Suisse et ailleurs...
...De la vache à la brique de lait
Les voyages du lait...
...Qui bénéficie de l'or blanc?

Uniterre a développé un dossier pédagogique autour de la problématique du lait : Ce document est destiné à toute personne (enseignant-e, animateur-trice, éducateur-trice,...) souhaitant développer les questions d'interdépendances mondiales sur l'agriculture et l'alimentation. Il est à destination des enfants de 8 à 12 ans (5-8 H).

pour en savoir plus:

<https://uniterre.ch/fr/thematiques/dossier-pedagogique-lait>

LE COURRIER

Votre
abonnement,
la garantie
d'un média
indépendant

Essai Web
2 mois : CHF 19.-

www.lecourrier.ch

ABONNEZ-VOUS À CE JOURNAL !

Pour recevoir notre journal - une voix indépendante et engagée, un regard critique et ouvert - et pour soutenir Uniterre et les paysans.ne.s, devenez membre d'Uniterre !
Montant des cotisations annuelles :
paysan-ne-s 200.- / sympathisant-e-s 150.-
soutien 400.- / Etudiant-e-s, apprenti-e-s 60.-

www.uniterre.ch/adhesion

AGENDA

March contre Monsanto
à Morges, 19.Mai 2019

Collectif Fribourg - grève féministe

23 mai: Human Library à Tafers
27 mai: Table ronde « Grève des femmes et climat » Au Port à Fribourg

Grève des femmes

vendredi, 14 juin 2019, 06:00 - 23:00
Toute la Suisse. Plus d'informations sur:
<https://www.facebook.com/grevefeministe/>

LES SECTIONS D'UNITERRE

Les sections cantonales sont la colonne vertébrale d'Uniterre.
Devenez membres et engagez-vous dans le travail des sections!

Neuchâtel Philippe Reichenbach 079 640 89 63

Genève Ruedi Berli 078 707 78 83

Fribourg Laurent Curty 079 508 86 35

Vaud André Muller 021 652 75 50

Jura 021 601 74 67

Chablais Pierre Moreillon 024 499 21 17

Deutschschweiz Mathias Stalder 076 409 72 06

IMPRESSUM

Secrétariat / Publicité

Uniterre, av. du Grammont 9, 1007 Lausanne,
021 601 74 67 www.uniterre.ch info@uniterre.ch

Responsable du journal

Ulrike Minkner, u.minkner@uniterre.ch
Michelle Zufferey, m.zufferey@uniterre.ch

Abonnements et changements d'adresse

Claude Mudry, 079 365 76 10, c.mudry@uniterre.ch

Traductions

Stefanie Schenk
Michael Huber
Pascal Mülchi
Ulrike Minkner

Photographies

Petra Schwinghammer
Elsbeth Arnold
Michelle Zufferey

Imprimerie

Imprimerie du Journal de Sainte-Croix et Environs
1450 Sainte-Croix, 024 454 11 26
Imprimé sur papier certifié FSC-Mix.